

Télégramme de Jean Rivière à Christian Pineau (Bruxelles, 6 février 1956)

Légende: Le 6 février 1956, après une conversation avec Paul-Henri Spaak, Jean Rivière, ambassadeur de France en Belgique, adresse à Christian Pineau, ministre français des Affaires étrangères, un télégramme dans lequel il décrit la position du ministre belge des Affaires étrangères sur les travaux du Comité intergouvernemental créé par la conférence de Messine et sur les réticences britanniques vis-à-vis de la relance européenne.

Source: Ministère des Affaires étrangères; Commission de publication des DDF (sous la dir.). Documents diplomatiques français. Volume I: 1956, 1er janvier-30 juin. Paris: Imprimerie nationale, 1988. 1109 p. p. 165-167.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République Française

URL:

http://www.cvce.eu/obj/telegramme_de_jean_riviere_a_christian_pineau_bruelles_6_fevrier_1956-fr-604b28de-6b46-40eb-a4ed-36bae294a4ab.html

Date de dernière mise à jour: 05/11/2015



Télégramme de Jean Rivière à Christian Pineau (Bruxelles, 6 février 1956)

**M. Rivière, ambassadeur de France à Bruxelles,
à M. Pineau, ministre des Affaires étrangères.**

T. n^{os} 49 à 54. Priorité. Réserve. Bruxelles, 6 février 1956, 22 h.

(Reçu : le 7, 1 h. 30.)

Je viens de m'entretenir à nouveau avec M. Spaak de la prochaine réunion de Bruxelles (mon télégramme n^o 47). Je résume ci-dessous la conversation :

1. M. Spaak y fera un large exposé des travaux du comité de Messine. Il a l'intention de retenir les chefs des délégations d'experts le lundi et le mardi suivants, de façon à mettre en train avec eux la rédaction de son rapport, qui devrait être présenté aux gouvernements dans les environs du 15 mars.

2. (Secret.) Nous devons être préparés à voir M. Spaak, et plus encore les Allemands et les Hollandais, lier en quelque mesure la question de l'établissement du Marché commun à celle du plan Euratom.

M. Spaak connaissant notre point de vue, et à qui j'ai fait relire la déclaration ministérielle du président Guy Mollet, se montre souple et compréhensif. Il souhaiterait que, dans toute la mesure du possible, la conclusion d'un accord Euratom se conjugue ultérieurement avec celle d'un accord sur le Marché commun, étant bien entendu que la réalisation de ce dernier se ferait par étapes et comporterait des transitions et les adaptations nécessaires et tiendrait compte des mesures de sauvegarde appropriée.

Il n'est pas, évidemment, question de signer le moindre document.

3. (Très secret.) M. Spaak soulèvera la question de l'utilisation à des fins militaires d'une industrie nucléaire européenne. Je l'ai indiqué dans mon télégramme n^{os} 35 à 38. Il est personnellement d'avis qu'une communauté atomique ne devrait pas s'interdire cette possibilité.

M. Spaak exposera à ses cinq collègues les préoccupations que lui cause l'attitude anglaise. Ce sera l'un des objets essentiels de la réunion. Il est ennuyé de constater que les Anglais ont notamment « alerté Washington » sans succès apparent d'ailleurs jusqu'ici contre les projets européens. Il s'étonne que dès l'instant que l'Angleterre fait partie de l'UEO, elle ne juge pas à propos de s'expliquer franchement sur ces questions avec ses partenaires dans un cadre tout indiqué.

D'après les informations qui lui parviennent, les objections anglaises aux projets de relance européenne seraient triples :

a. Les Anglais craindraient de voir se constituer une petite Europe « neutre » (*sic*) à six : M. Spaak se refuse à croire qu'on nourrit véritablement cette crainte à Londres.

b. Les Anglais imagineraient que l'on accrochera l'Allemagne à l'Europe sans procéder à une certaine intégration de cette dernière : M. Spaak voit mal comment la chose pourrait se faire.

c. L'Angleterre redouterait qu'une intégration européenne à six ne créât à son détriment une concurrence redoutable. M. Spaak reconnaît la valeur de cet argument, mais trouve précisément qu'il pourrait être examiné et discuté au sein de l'UEO.